



La Ville de Senlis

(15 000 habitants / 390 agents)

Souhaite recruter

Un Directeur de l'Action Sociale (h/f)

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, vous participerez à la définition des orientations en matière d'action sociale, coordonnerez et dirigerez les services de l'action sociale et du CCAS afin d'apporter la meilleure réponse possible en donnant l'image d'un service solidaire et réactif.

La Direction de l'Action Sociale est composée de 28 agents répartis sur 3 services : l'Action Sociale, la Petite Enfance et la Résidence Autonomie pour personnes âgées.

Les missions :

Vous organiserez et mettrez en œuvre la politique sociale de la commune en conseillant les élus et en alertant sur les risques sociaux, juridiques et financiers.

Vous déclinerez les orientations stratégiques en programmes et plans d'actions municipaux en complémentarité avec les autres acteurs du territoire du champ social (département, CAF...).

Vous analyserez les besoins sociaux et/ou la demande sociale et élaborerez des propositions en matière sociale.

Vous gèrerez le projet de la nouvelle crèche collective ainsi que la maîtrise d'œuvre urbaine des gens du voyage, en lien avec l'établissement compétent.

Vous piloterez, animerez et coordonnerez la Direction de l'Action Sociale.

Vous assurerez la gestion budgétaire et la bonne application des règles de la commande publique en lien avec la direction financière et le service des marchés de la ville.

Vous veillerez à assurer un bon reporting auprès de la hiérarchie et des élus.

Profil :

De formation supérieure en gestion des collectivités territoriales et/ou dans le domaine de l'action sociale, vous disposez d'une expérience confirmée de direction, idéalement acquise dans le domaine social.

Titulaire au minimum d'un diplôme de niveau III (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...)

Vous détenez de solides connaissances juridiques et financières.

Grandes disponibilités.

Recrutement :

Recrutement idéalement par voie statutaire d'un attaché territorial (par défaut d'un rédacteur expérimenté), ou par voie contractuelle.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS + Titres Restaurant + Participation mutuelle

Temps de travail hebdomadaire de 39h avec RTT

**Merci d'envoyer votre candidature à
Madame Le Maire
Direction des Ressources Humaines
3 Place Henri IV – 60300 SENLIS
drh@ville-senlis.fr
Avant le 18 mai 2018**